

CARNETS
(2^e série)
PROTOCOLE DE RÉDACTION

1. Titre / sous-titre de l'article

- Le titre est centré, en **CAPITALES, gras**, caractère **Georgia, taille 12**, interligne 1,5.
- Le sous-titre en lettres **minuscules, gras**, caractère **Georgia, taille 12**, interligne 1,5, centré immédiatement sous le titre, suivi de trois lignes.

Ex.:

DE L'ÉTRANGÈRE À L'ÉTRANGER
Différence et francophonie dans *Al Ghariba* de Farjallah Haïk

2. Auteur(s)

- Le nom de(s) l'auteur(s) sera(ont) aligné(s) à droite en **petites capitales**, caractère **Georgia, taille 11, gras**, avec trois lignes en blanc après le(s) titre(s).
- L'institution à laquelle appartient(nent) l'(les) auteur(s) figurera en dessous du nom en lettres majuscules et minuscules, même caractère et taille, suivi du courriel.

Ex. fictif :

JEAN-FRANÇOIS DELVAUX

Un. de Namur

Delvaux@un.nm.be

3. Résumé et mots-clés (Georgia, taille 10)

- Les auteurs fourniront un **résumé** dans la langue du texte suivi de 5 **mots-clés** dans cette même langue.
- Ils feront de même en anglais (**Abstract** et **Keywords**).

4. Composition du texte

- Le corps du texte sera tapé sur Microsoft Word, caractère **Georgia, taille 11**, avec les notes de bas de pages **en taille 9** (numérotation continue, interligne 1,15).
- Ne pas numérotter les pages.
- Considérer les espaces insécables pour « ... » ; : ! ?
- Les majuscules gardent les accents : À, Être, Étant donné,...

- Toutes les marges auront 3 cm, avec interligne de 1,5.
- Les paragraphes seront marqués par une utilisation de la touche tab(ulation) sans lignes en blanc entre les paragraphes.
- Les titres internes, en minuscules, de l'article seront séparés par une ligne en blanc antérieure au reste du texte.
- Les articles ne dépasseront pas les **15 pages A4** (références bibliographiques, figures, tableaux, photographies, graphiques, etc. inclus).

5. Citations

- Les citations jusqu'à 3 lignes intégreront le corps du texte, clairement signalées par l'utilisation des **guillemets français** « ». Pour les citations comprises dans une autre citation, utiliser les guillemets simples ' ', en indiquant la source immédiatement après.

Ex.:

« Tout le vertige de Flaubert tient dans ces mots d'ordre, contradictoires mais maintenus simultanés : 'travaillons à finir la phrase', et, d'autre part, 'ça n'est jamais fini' » (Barthes, 1995: 437).

- Les citations dépassant les 3 lignes seront détachées du corps du texte, avec une ligne en blanc avant et après, sans utiliser des guillemets, avec deux frappes sur la touche tab(ulation), **en taille 9**, en indiquant la source immédiatement après.
- Les suppressions dans la citation seront signalées avec des points de suspension entre parenthèses : (...).
- Les interpolations des auteurs se feront dans des crochets droits : [.....]

6. Bibliographie

- Les références bibliographiques seront faites dans le corps du texte, avec le nom de l'auteur et la date de publication.

Ex.: (Bakhtine, 1970)

- Lorsqu'il s'agira de citations, les références bibliographiques viendront dans le corps du texte, entre parenthèses, avec le nom de l'auteur, la date de publication et la page.

Ex.: (Bakhtine, 1970: 67)

- Les références bibliographiques complètes doivent paraître en fin d'article, avec deux lignes en blanc après le texte, en liste précédée du mot **Bibliographie**, taille 11, en **gras**, alignée à gauche. Elles seront organisées par ordre alphabétique de nom.

- Le nom de l'auteur (NOM, Prénom) figurera dans chaque occurrence de la liste bibliographique.

NOM – petites capitales

Prénom – majuscules et minuscules

- En cas de références au même auteur avec la même date, on ajoutera une lettre afin de les distinguer.

Ex.: MOURÃO-FERREIRA, David (1969a)

MOURÃO-FERREIRA, David (1969b).

Monographies

NOM, Prénom (année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition: Maison d'édition.

Ex.: DERRIDA, Jacques (2001). *L'Université sans condition*. Paris: Galilée.

Articles de revues

NOM, Prénom (année). « Titre de l'article », *Revue*, vol., n.º, pp.

Ex.: CABRAL, Maria de Jesus (2005). « Stéphane Mallarmé, um moderno clássico : notas sobre 'Erechtheus. Tragédie par Swinburne' (1876) », *Máthesis*, nº 14, pp. 169-187.

Articles de mélanges

NOM, Prénom (année). « Titre de l'article », in Prénom(s) suivi(s) du(des) nom(s) (éd(s). ou org(s).), *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition: Maison d'édition, pp.

Ex.: RIBEIRO, António S. & RAMALHO, Maria Irene (2001). « Dos Estudos literários aos Estudos culturais » in Helena Buescu, João Ferreira Duarte, Manuel Gusmão (orgs). *Floresta encantada: Novos caminhos da literatura comparada*. Lisboa: Publicações Dom Quixote, pp. 61-82.

Sources numériques (banques de données, programmes, sites web, thèses, monographies, etc.)

Auteur (NOM, Prénom) ou RESPONSABILITE (date de publication) (lorsque la date n'existe pas, indiquer la date de la dernière actualisation ou révision de la page ou site *Web*). « Titre de la source digitale » [Type de support]. Lieu de publication (le cas échéant): Maison d'édition (date d'actualisation ou révision) [date de consultation] <URL: ...>.

Ex.: SERVICE DES BIBLIOTHEQUES DE L'UQAM (2006). « Infosphère » [on-line]. Canada: UQAM (actualisé le 9/05/2006) [disponible le 12/03/2007] <URL: <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>>.

Article en publication numérique en série

NOM, Prénom (date de publication). « Titre » [Type de support] *in Titre de la publication*, vol./n° de l'édition, pp. (le cas échéant) [date de consultation] <URL: ...>.

Ex.: HARTJE, Hans (2002). « Perec sur l'Internet » [Chronique de l'@ 10] [on-line], *Histoires littéraires*, n° 10 [disponible le 12/03/2007] <URL: <http://www.histoires-litteraires.org/Bonf.htm> >.

7. Notes de bas de pages

- La référence aux notes de bas de pages se fera en chiffres arabes et paraîtra dans le texte, à côté du mot, avant les signes de ponctuation, comme exposant (utiliser pour cela la fonction automatique du Word).

8. Abréviations

- Les expressions/abréviations telles que *idem*, *ibidem*, *ibid.*, *cf.*, *et al.*, etc. figureront en minuscules et en italiques. Les abréviations utilisées pour le mot « page », « pages » et « suivantes » seront respectivement : p., pp. et ss.

- On écrira : **XX^e siècle**, **1^{er}**, **I^{er}** etc.